

L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/2017 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DES SITES DE L'OBR (MUGINA ET GARE ROUTIERE DE GITEGA).

Date de Publication : 4.7.2017

Date d'Ouverture des offres : 4.8.2017

Objet

1. L'Office Burundais des Recettes invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux de réhabilitation et d'aménagement des sites de l'OBR (Mugina et Gare Routière de Gitega).

Les travaux consistent :

- A réhabiliter les bâtiments du poste Mugina,
- A aménager la Gare Routière de Gitega.

Financement du marché

2. L'Office Burundais des Recettes va financer l'exécution de ce marché sur son budget de l'exercice 2017

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres Ouvert avec Publication Nationale (AAO) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués de deux (2) lots :
- Lot n° 1 : les travaux de réhabilitation du poste de l'OBR de Mugina;
 - Lot n° 2 : les travaux d'aménagement de la Gare Routière de Gitega.
5. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de trois (3) mois pour chaque lot.

NB. Les soumissionnaires peuvent proposer un délai plus court.

Conditions de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les capacités techniques, juridiques et financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des Marchés publics.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h00', heure locale, au **Commissariat des Services Généraux de l'OBR situé au 3^{ème} étage de l'Immeuble VIRAGO sise Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél :22282146**. Il peut être aussi consulté sur le site web de l'OBR, www.obr.bi Il pourra être obtenu au **Service des Approvisionnements** de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de cent mille francs burundais (100.000 FBU) non remboursables au compte N° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi(BRB).
9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Commissaire des Services Généraux et Personne Responsable des Marchés Publics.

8

Réunion d'information et visite de site

10. Une visite aura lieu le 18/09 2017 à partir de 11 heures à Mugina, et le 19/09 2017 à partir de 10 heures à la Gare Routière de Gitega. Au cours de chaque visite, des éclaircissements seront données aux soumissionnaires sur les travaux à faire sur place.

Présentation de l'offre

11. Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou les deux lots du présent marché et pourra les gagner tous.

Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission dont le montant est fixé à:

- quatre cent mille franc burundais (400 000Fbu) pour chaque lot

Les soumissionnaires devront présenter les offres en 5 exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies en mentionnant clairement sur les exemplaires " ORIGINAL" ou "COPIE" selon le cas.

12. La Garantie de soumission libellée en Francs Burundais devra être délivrée par une banque agréée et être établie suivant le modèle en annexe 5 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

NB: L'absence de la présente garantie entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Les offres doivent être déposées au Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 au plus tard le 4/10 2017 à 10 h 00min.

14. Les offres doivent être accompagnées d'un bordereau d'attestation d'achat du DAO en original par le paiement du montant de cent mille francs burundais (100.000 FBU) et portant le numéro du présent marché.

Validité des offres

15. Les offres restent valables pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite d'ouverture des offres.

Date limite de dépôt des offres

16. Toutes les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 4/10 2017 à 10 heures 00 minutes. L'ouverture des offres aura lieu le même jour à 10 h 30 min, heures locales.

Les offres déposées après la date et l'heure limites indiquées ci-dessus seront rejetées.

Séance d'ouverture des offres

17. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) dans l'une des salles des réunions de l'Office Burundais des Recettes de l'immeuble VIRAGO COMPLEX à 10 h 30. Le procès-verbal d'ouverture doit être contresigné par le représentant de la DNCMP.

A

Adresse

18. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Commissariat des Services Généraux de l'OBR
Immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage
B.P. 3465 Bujumbura
Tél. 22282146/ 22282457

Demande des renseignements/éclaircissements sur le DAO

19. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Commissaire des Services Généraux de l'OBR et envoyée à l'adresse de l'Office Burundais des Recettes sise immeuble VIRAGO, 3^{ème} étage, B.P. 3465 Bujumbura, Tél. 22282146, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres. L'Office Burundais des Recettes répondra par écrit à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue au plus tard dans les dix (10) jours précédant la date limite de dépôt des offres.

Une copie de la réponse de l'Office Burundais des Recettes indiquant la question posée, sera adressée à tous les soumissionnaires qui auront déjà reçu le Dossier d'Appel d'Offres.

Critères de qualification

20. Les exigences en matière de qualification seront la conformité de l'offre technique au Dossier d'Appel d'Offres (DAO), au Règlement Particulier de l'Appel d'Offre et à l'Offre financière la moins disante.

Fait à Bujumbura, le 29/06/2017

**Le Commissaire des Services Généraux et Personne
Responsable des Marchés Publics à l'OBR**

Frédéric MANIRAMBONA

